

Des enseignantes rêvaient de transformer une zone d'herbe devant l'école en jardin potager.

La rédaction a décidé de publier le témoignage poignant d'une collègue.

Le SG SPV donne quelques conseils.

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°130 – MARS 2021

ÉDITO



Plus les semaines avancent, plus les témoignages que recueille la SPV montrent des conséquences de la pandémie de plus en plus présentes dans la vie quotidienne scolaire. Seules une reconnaissance de ces problèmes et une prise en compte de ceux-ci avec un plan d'action du Département permettront une poursuite sereine pour tous les acteurs et actrices de l'école.

Ce numéro de Majuscules expose plusieurs situations complexes que des collègues traversent. D'autre part, la 5^e enquête que la SPV a menée durant le mois de février 2021 (cf. pages 4-5) avait comme objectif de porter un regard qualitatif et quantitatif sur le premier semestre. Il en ressort qu'un quart des répondant-e-s constatent un nombre supérieur de situations d'échec et près d'une moitié d'entre eux considèrent que les élèves sont globalement en retard par rapport au programme des années précédentes. Quels que soient les chiffres, cette photographie à la fin du premier semestre, après cette année chahutée, doit inviter à la mise en place d'un accompagnement individualisé suffisant pour les élèves concernés durant toute l'année scolaire, voire au-delà.

Cette enquête a permis d'avoir un regard sur des aspects pédagogiques. Or, un grand nombre de témoignages transmis à la SPV indique que les élèves souffrent de cette crise sanitaire et de ses conséquences

également d'un point de vue psychologique. Tout dernièrement, Pro Juventute « constate que les jeunes souffrent beaucoup de la pandémie de Covid-19, que les situations de crise se multiplient et que les craintes pour l'avenir augmentent »¹. Dès lors, une étude de la part du Département sur cet aspect et la mise en œuvre de mesures permettraient d'aider un certain nombre d'élèves.

Parallèlement à ces éléments, le comportement violent de certains – jeunes ! – élèves inquiète les enseignant-e-s. Cet état de fait a poussé la SPV à écrire à la DGEO afin de traiter rapidement de cette thématique, car ces situations peuvent engendrer des situations de tensions extrêmement fortes dans les classes, des absences maladie, voire des épuisements professionnels d'enseignant-e-s. Le poignant témoignage en page 3 de ce numéro en est un exemple.

À l'instar d'autres secteurs professionnels, ces éléments révèlent une fatigue dans

les classes. Un état que l'on peut constater plus généralement dans la population en raison de la crise sanitaire. En novembre 2020, la SPV avait déjà indiqué à travers sa 4^e enquête² que le niveau de fatigue était important. Il aura fallu attendre quatre mois pour que le Département le reconnaisse. En effet, sa communication du 5 mars laisse quelques espoirs : « Devant la fatigue qui pèse sur les élèves et les professionnels de l'éducation, des aménagements permettent de faire baisser la pression tout en conservant les objectifs pédagogiques. »³

Ces prochains mois, la SPV continuera de se battre pour un accompagnement de qualité et pérenne auprès des élèves et des enseignant-e-s après cette crise sans précédent.

Gregory Durand, président, 10.03.21

¹ <https://www.projuventute.ch/fr/Statistiques-corona>

² https://spv-vd.ch/docs/resultats_enquete_flash4_SPV.pdf

³ DFJC, 5 mars 2021, <https://bit.ly/3cbXVMC>



UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

Dans la région d'Aubonne, les enseignantes d'un collège primaire rêvaient de transformer une zone d'herbe devant l'école en jardin potager. Depuis, les élèves plantent, désherbent, récoltent, arrosent, compostent... et dégustent les produits de ce jardin extraordinaire!

C'est d'une envie commune que sont parties les enseignantes de Féchy en 2019: convertir une part du terrain devant leur école en jardin potager. Dans le cadre d'un projet d'établissement autour du développement durable, les 6 classes du collège ont présenté cette proposition à leur direction et aux responsables de leur commune. Une fois l'accord de principe obtenu, le « chantier » a démarré. Mais comment se lance-t-on dans un projet de cette envergure ?

« Nous étions toutes plus ou moins débutantes, nous confie Christine Lavanchy (enseignante 1-2P). Nous avons donc commencé par nous former, à la HEP et au Jardin des 1000 mains de Rovéréaz. Nous y avons reçu des conseils concernant le budget à prévoir, les zones à délimiter sur notre terrain, les essences à planter, l'entretien à apporter tout au long de l'année. Nous voulions que notre jardin soit bio et géré selon les principes de la permaculture. »

Grâce au soutien financier de la commune, une haie a été plantée par un papa d'élève paysagiste pour protéger les cultures du vent. De l'aide bénévole a été apportée par un paysan d'Aubonne et le garde forestier du village. Le premier a apporté avec un tracteur terre, fumier et paille pour la préparation des buttes; le second, des troncs pour délimiter les zones de plantation. Il a par ailleurs fallu résoudre la question du financement pour l'achat des semences, des plantons, de la terre, des outils, des copeaux. Une demande à Éducation 21 a été déposée. Un rallye devrait prochainement être organisé par les enseignantes pour permettre aux familles du village de contribuer financièrement au projet.

Les premières plantations ont été faites durant l'hiver 2020. Depuis, les élèves du collège dégustent radis, haricots, tomates,

aubergines, concombres ou courges, observent les abeilles butiner les fleurs, cuisinent des soupes, des tartes ou des salades. La richesse pédagogique de ce projet est sans limite: au jardin, les élèves s'entraident, se familiarisent avec la germination, les insectes utiles ou nuisibles aux cultures, le cycle des saisons, la fertilisation des sols (un lombricompost a même été créé dans une des classes). « Le jardin nous permet aussi de créer des liens avec les parents des élèves, qui viennent observer nos cultures, nous donnent des conseils et proposent de nous aider pour l'arrosage en été », ajoute Nina Buchschacher (enseignante 3-4P).

Toutes les classes du collège participent à ce projet et se relaient pour les différentes tâches à accomplir. « Cela demande bien sûr un important travail de collaboration entre collègues, souligne Christine Lavanchy. Et puis il faut accepter que, parfois, ce que nous avons planté ne pousse pas ou s'abîme avant la récolte. On en apprend tous les jours sur le sujet. Et je dirais que la démarche est pour nous plus importante que le résultat. »

Mélanie Leresche

Pour celles et ceux qui voudraient se lancer dans un projet de jardin scolaire, la HEP offre une formation continue intitulée « Le jardin potager comme moyen d'enseignement: réalisation et activités » (20-AT181).

L'association « Jardin aux 1000 mains », sur le domaine de Rovéréaz à Lausanne, propose également des journées de formation spécifiquement axées sur les jardins scolaires et la permaculture (www.1000mains.ch).

« JE SUIS À BOUT »

La rédaction du Majuscules publie rarement les témoignages que la SPV reçoit. Ici, la collègue concernée a donné son accord. La SPV constate que, ces dernières semaines, plusieurs retours du terrain indiquent une réelle souffrance au travail relative à des situations de jeunes élèves au comportement très violent. La SPV interviendra rapidement auprès du Département pour que des solutions concrètes soient apportées.

Cela fait cinq ans que j'enseigne à 100 %, cinq ans que j'accueille au sein de ma classe de 1-2P des enfants manifestant toutes sortes de comportements extrêmes et de handicaps divers. Je suis choquée par les divers troubles, situations et comportements auxquels j'ai été confrontée en si peu de temps. Qu'il s'agisse d'enfants maltraités, avec un retard de développement, hospitalisés (avant leur scolarisation à cause de leur comportement et enclassés sans aucun soutien), d'enfants violents à l'extrême ou négligés à la maison. Des élèves m'ont hurlé dessus, ont craché sur moi, m'ont arraché des cheveux, frappée, insultée, m'ont aussi jeté des objets (chaises, tabourets...). J'ai dû courir après des élèves pour les rattraper lors de fuites quotidiennes, employer la contention fréquemment afin de sécuriser un élève en crise et les autres; je suis à bout émotionnellement et physiquement.

Combien de fois m'a-t-on dit que c'était parce que j'étais jeune, que je n'avais pas encore assez d'expérience, que ça allait aller, qu'il fallait prendre du recul, etc.

Même si cette description de ma réalité professionnelle depuis cinq ans peut sembler exagérée parce que, après tout, « ils sont mignons à 4-5 ans », c'est la triste vérité. Je pense que la société a

drastiquement changé ces dernières années et que la politique d'intégration a été mise en place sans tout le soutien nécessaire. Je me retrouve maltraitée par le système politique, les démarches administratives trop longues, la multiplication des réseaux professionnels aboutissant à si peu de démarches concrètes, le manque de finances pour bénéficier d'aide en classe ou encore le manque de réactivité de ma direction.

Combien de fois m'a-t-on dit que c'était parce que j'étais jeune, que je n'avais pas encore assez d'expérience, que ça allait aller, qu'il fallait prendre du recul, etc. Bien que certains de ces éléments soient sans doute vrais, j'observe que mes collègues ainsi que d'autres enseignant-e-s issus de différents établissements vivent la même réalité et ce indépendamment de leur âge ou leurs années d'expérience. On attend de nous d'être même reconnaissants du peu d'aide octroyée. Si on a le malheur de signaler une situation rapidement, on nous dit gentiment, mais fermement, « qu'on va trop vite en besogne, qu'il faut laisser du temps aux enfants, car ils vont grandir ». Avec de telles remarques, on nous rend injustement responsables des situations qu'on nous impose.

Cette année, j'accueille un élève de 1P suspecté d'avoir un trouble spécifique. Les démarches sont en cours, mais pendant ce temps, il est en crise (environ quatre fois par matinée). Afin de garantir sa sécurité et celle de ses camarades, je dois le contenir dans mes bras ou l'isoler dans une autre pièce jusqu'à ce que la crise passe, car il lance des objets et donne

des coups dans tous les sens. Pendant ce temps, les autres élèves me regardent, effrayés, et se bouchent les oreilles tant l'enfant hurle fort. Au début de l'année, j'ai commencé avec peu de périodes d'aide puis, suite à mes nombreuses demandes, j'ai obtenu récemment un soutien pour l'ensemble des périodes où cet enfant est en classe. Ma direction a fait son possible, mais cela a pris beaucoup de temps. Les démarches pour un bilan sont lancées et, normalement, nous aurons les résultats d'ici mars. L'objectif est de réorienter cet enfant dans une école adaptée à ses besoins pour sa 2P. Je suis stupéfaite de réaliser que, même en ayant signalé le problème la première semaine de la rentrée, il faudra un an pour arrêter cette situation maltraitante pour tous. Et ceci, s'il y a bel et bien une place disponible en institution à la rentrée prochaine et si la maman ne revient pas sur son accord.

Je constate malheureusement, qu'en plus de l'épuisement, ce sont la colère, la peur et les doutes qui prennent le dessus.

Suite à ce constat qui m'enlève ma joie de me lever le matin pour enseigner, mon médecin a décidé de me mettre à l'arrêt pour tenter de prendre ce fameux « recul » et pour recharger mes batteries, car je dois encore tenir jusqu'en juin dans ce climat anxieux. Je constate malheureusement, qu'en plus de l'épuisement, ce sont la colère, la peur et les doutes qui prennent le dessus. Suis-je réellement compétente ? Vais-je tenir encore longtemps dans ce métier ? Vais-je finir par en être dégoûtée ? Quelles options ai-je pour retourner au travail sereinement ? Est-ce juste de subir cela parce que c'est ce qu'on décrit comme « la réalité du métier » en 2021 ? Qui d'autre à part moi peut réellement me protéger face à tout cela ?

Propos recueillis par Gregory Durand
Nom connu de la rédaction

RETOURS SUR LA 5^E ENQUÊTE SPV

Pour la cinquième fois depuis le début de la crise sanitaire, la SPV a effectué une enquête auprès de ses membres. Cette dernière avait pour objectif de faire une photographie qualitative et quantitative des résultats des élèves à la fin du premier semestre.

L'enquête met en lumière le retard d'un nombre conséquent d'élèves dans le programme scolaire annuel. Toutefois, une partie des répondant-e-s estiment pouvoir finir le programme d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, un quart des répondant-e-s observent que le nombre de situations d'échec est supérieur par rapport aux années précédentes. Enfin, les aides pour les élèves « décrocheurs » octroyées par le Département semblent être la bonne nouvelle de cette enquête, même si elles ne sont pas toujours jugées suffisantes. L'entier de l'enquête sur spv-vd.ch.

Du 2 au 7 février 2021, plus de 600 enseignant-e-s ont répondu à la cinquième enquête de la Société pédagogique vaudoise orientée cette fois-ci principalement sur la fin du premier semestre de l'année scolaire 2020-21. Précédemment, il y avait eu 1200 réponses en mars, 1870 en mai et 500 en septembre et plus de 1300 en novembre. Comme les précédentes enquêtes, plus du quart des participant-e-s ont laissé un commentaire.

Durant ce mois, le niveau de stress en lien avec la situation Covid-19 est à la baisse (38% fort - très fort contre 48% en novembre 2020). Cet indicateur est en effet plus bas que lors de la reprise au mois de mai et lors de la 2^e vague en novembre.

Un des objectifs de cette enquête était d'avoir un regard qualitatif et quantitatif sur la fin de ce premier semestre.

La majorité des répondant-e-s (57%) considèrent que les mesures sanitaires actuelles sont suffisantes. On constate également que les pourcentages semblent peu ou prou les mêmes selon les cycles de la scolarité obligatoire. 58% pour le cycle 1, 60% pour le cycle 2 et un taux plus bas à 51% pour le secondaire 1 (SEC1 ci-après). De plus, certains commentaires laissent supposer que

plusieurs répondant-e-s considèrent les mesures comme étant excessives. Mais l'enquête actuelle ne permet pas d'estimer cette part.

Un des objectifs de cette enquête était d'avoir un regard qualitatif et quantitatif sur la fin de ce premier semestre. Pour l'aspect qualitatif, l'enquête s'est focalisée sur le programme. Il ressort que la moitié des répondant-e-s considèrent que les élèves sont globalement en retard par rapport au programme des années précédentes (48%) et l'autre moitié au moins le même rythme. La SPV constate donc que la moitié des élèves seraient en retard dans le programme annuel¹. Par ailleurs, on constate une nette différence entre le cycle 1 et les deux cycles suivants. Au cycle 1, 36% les considèrent comme en retard. Par contre, c'est 57% au cycle 2 et 55% au SEC1.

Malgré ces chiffres, les répondant-e-s pensent pouvoir faire l'entier du programme, ou tout au moins les attentes fondamentales du PER, cette année scolaire (80%). Au cycle 1, 9% pensent qu'ils-elles ne pourront pas finir le programme, 14% au cycle 2 et 24% au SEC1. La SPV constate également sur ce point que, de manière générale, le pronostic de ne pas finir le programme est moins important en février 2021 (13,3%) qu'en novembre 2020 (22,4%).

D'un point de vue quantitatif, l'enquête s'est intéressée aux échecs de fin de semestre. 50% des répondant-e-s constatent que le nombre de situations

d'échec est similaire par rapport aux années précédentes. 24% constatent un nombre de situations d'échec supérieur². Les chiffres sont plus ou moins les mêmes en fonction des degrés, avec malgré tout un plus fort taux au secondaire 1 (cycle 1: 22%; cycle 2: 25%; SEC1: 28%).

Afin d'aider au mieux les élèves, les répondant-e-s plébiscitent une aide ciblée pour les élèves décrocheurs (50%) ainsi qu'un possible allègement du programme (45%).

Depuis le début de la crise sanitaire, la Société pédagogique vaudoise a demandé que le DFJC alloue des ressources pour aider tous les élèves et spécifiquement les élèves « décrocheurs », tant en raison du semi-confinement que d'absences répétées en lien avec la situation sanitaire. Elle constate que, grâce à ses multiples demandes, des aides ont pu être octroyées. L'enquête relève que 46% des répondant-e-s ont demandé de l'aide. Parmi eux, 80% ont reçu des périodes (en suffisance ou partiellement) pour des élèves « décrocheurs »^{3,4}. Il apparaît que le cycle 1 aurait reçu davantage de refus pour ces aides (22% contre 13% pour le SEC1).

Afin d'aider au mieux les élèves, les répondant-e-s plébiscitent une aide ciblée pour les élèves décrocheurs (50%) ainsi qu'un

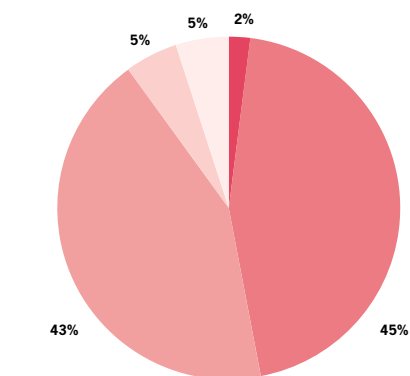
possible allégement du programme (45%). À noter que seul-e-s 10% pensent qu'il n'y a pas besoin de mettre quelque chose en place pour aider.

Pour finir, 62% des répondant-e-s estiment qu'ils ne sont pas prêts, dans le cas d'une fermeture des écoles, à faire de «l'enseignement à distance». La SPV constate que cette part est plus importante qu'en novembre 2020 (53%). Cette augmentation pourrait traduire notamment la volonté des enseignant-e-s de poursuivre en présentiel le plus longtemps possible.

En conclusion, la Société pédagogique vaudoise demande la poursuite de l'octroi d'une aide spécifique pour tous les élèves. Elle insiste également pour que cette dernière soit attribuée à tous les cycles. La SPV rappelle qu'une intervention dans les premiers degrés est un acte de prévention primordial afin de limiter le plus possible le décrochage de certain-e-s élèves. La SPV souhaite que le DFJC soit extrêmement attentif aux aspects quantitatifs (nombre de situations d'échec) et qualitatifs (rythme dans l'avancement du programme) afin de cibler au mieux les aides et les futures décisions. De plus, la SPV souhaite que le DFJC reste vigilant quant à l'évolution de la situation sanitaire dans les classes et continue de protéger tous les acteurs de l'école. Enfin, elle enjoint le Département à procéder à une enquête sur les répercussions psychiques que la crise sanitaire aurait pu engendrer sur l'ensemble des élèves vaudois-es.

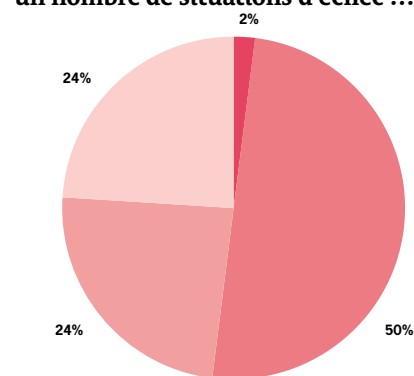
Le Comité cantonal SPV

1 À la fin de ce premier semestre, les élèves sont globalement ...



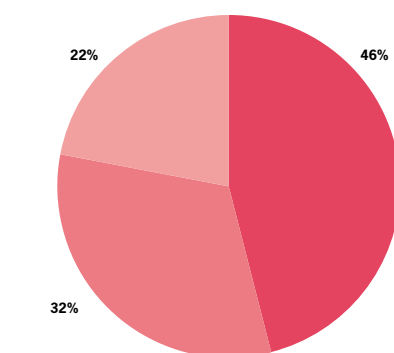
- très en avance par rapport au programme des années précédentes
- en avance par rapport au programme des années précédentes
- au même rythme que les années précédentes
- en retard par rapport au programme des années précédentes
- très en retard par rapport au programme des années précédentes
- Cela ne me concerne pas

2 Par rapport aux années précédentes, vous avez constaté à la fin du semestre un nombre de situations d'échec ...



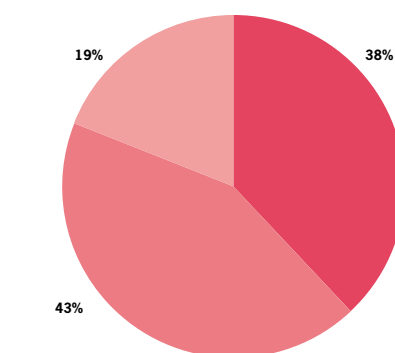
- inférieur à ce que vous observez ordinairement
- supérieur à ce que vous observez ordinairement
- similaire à ce que vous observez ordinairement
- Cela ne me concerne pas

3 Avez-vous demandé de l'aide pour des élèves «décrocheurs» (en raison du semi-confinement et/ou d'absences répétées en lien avec la situation sanitaire) ?



- oui
- non
- Cela ne me concerne pas

4 Si oui, avez-vous pu obtenir des périodes ?



- oui, en suffisance
- oui, partiellement
- non



Séance retraites 2021

Mercredi 13 janvier 2021, la SPV a innové en tenant sa traditionnelle séance sur les retraites sur une plateforme en ligne. Malgré la distance et l'outil numérique, le principe est resté le même : présentation des enjeux de la retraite, présentation des prestations CPEV et des questions. 65 personnes ont suivi cette formation et, malgré quelques petits problèmes techniques en début de séance, les collègues ont été satisfait-e-s et continuent de recommander cette séance à leur entourage. GD

BRÈVE



Assurance à la vaudoise

Quels sont les avantages d'une assurance véhicule à moteur à la Vaudoise ?

Le tarif proposé à nos clients est l'un des plus bas du marché, sans compter le rabais supplémentaire dont vous bénéficiez en tant que membre de la SPV. En outre, tous les deux ans, la Vaudoise redistribue une partie de ses bénéfices sous forme d'un rabais de 10% sur vos primes.

Outre ces rabais, quels sont les autres avantages proposés par la Vaudoise ?

Nous proposons une franchise extrêmement basse en casco collision: 300 francs, et même 200 francs si vous passez par un de

nos nombreux carrossiers agréés sur tout le canton de Vaud.

Comment choisir entre une casco complète et une partielle ?

Si le véhicule est en leasing, vous êtes obligé de couvrir votre véhicule en casco complète. Une fois le leasing fini et les années faisant, on peut se poser la question de l'utilité d'une casco complète. Il y a bien entendu le versement de prestations en cas d'accident mais également l'aspect protection du patrimoine qui rentrent en ligne de compte. En effet, en cas de dégât total, vous recevrez un montant qui vous permettra de racheter un véhicule sans toucher à vos économies.

Quel service proposez-vous en cas de panne ?

Chaque assuré en casco partielle bénéficie de l'assurance dépannage dans toute l'Europe. Un appel et nous nous occupons de tout !

Magnifique ! ... Le mot de la fin ?

Demandez-nous une offre sans engagement, nous ferons tout pour vous satisfaire au mieux.

Propos recueillis par Yves Froidevaux

Pour rappel, les membres SPV bénéficient d'un rabais de 10% à la Vaudoise. Informations via spv-ud@vaudoise.ch

BRÈVE

Annulation de la journée pédagogique

Pour rappel, celle-ci aurait dû avoir lieu en avril 2020 et avait été reportée en octobre 2020, avant une nouvelle date en avril 2021. Lors de sa dernière séance, le comité d'organisation a dû prendre la triste décision d'annuler la journée pédagogique en raison de la situation sanitaire actuelle. Il a décidé de revenir avec un projet pour le printemps 2022. GD

AD SPV 2021

En raison de la situation sanitaire actuelle et des mesures sanitaires, le Comité cantonal SPV (CC) a décidé de ne pas tenir une assemblée des délégué-e-s ordinaire en présentiel au mois de juin. Ainsi, une AD aura lieu en ligne le jeudi 3 juin 2021 de 17h00 à 18h30 et ne traitera que d'éléments statutaires. Nonobstant cet élément, cette AD sera une nouvelle fois importante pour que la vie de la SPV puisse continuer son chemin en 2022. Le CC transmettra prochainement aux délégué-e-s les informations essentielles.

Le CC espère que l'automne 2021 permettra de nouvelles rencontres pour débattre de pédagogie dans un climat de convivialité. GD

BRÈVE



Des élèves étonnés, contents et fiers de travailler avec une «nassara» (une dame blanche).

Stages pédagogiques au Tchad

Au tournant des années 1980, le directeur de l'ancienne École normale de Lausanne, M. Jean-Claude Badoux, a organisé et accompagné plusieurs stages de trois semaines dans des écoles tchadiennes.

Nous savons que la centaine d'étudiants qui ont profité de ces expériences sont toujours rentrés très contents de ce stage.

Il arrive parfois aujourd'hui que M. Badoux rencontre un de ces anciens voyageurs-stagiaires. Ceux-ci déclarent souvent qu'ils auraient du plaisir à rencontrer leurs amis-stagiaires devenus pour la plupart des enseignants.

En conséquence cet article les invite à approcher M. Badoux dont voici les coordonnées :

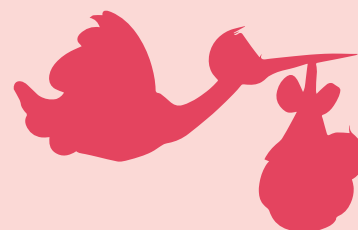
Jean-Claude Badoux
Rte de la Conversion 200
1095 Lutry

Tel. 021 791 31 10
mobile 079 465 30 41
jcg.badoux&bluewin.ch

Il conviendrait que ces demandeurs précisent l'année de leur stage et indiquent leur adresse actuelle.

Jean-Claude Badoux et la rédaction du Majuscules

CARNET ROSE



Le 29 janvier 2021, Camille Boutillier, présidente de l'AVEP2, a donné naissance à une petite Zélie.

Félicitations aux parents et bienvenue à Zélie

NOUVELLES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES – OUVRONS LES FENÊTRES... ET LES PORTES!

Notre canton connaît un boom démographique et une croissance régulière du nombre d'élèves scolarisés depuis vingt ans. En conséquence, le besoin de nouveaux bâtiments scolaires augmente lui aussi rapidement.



L'objet architectural que constitue un nouveau collège doit remplir de nombreux critères qui sont parfois contradictoires: aux impératifs de coûts qui doivent rester limités, d'aménagement du territoire et de localisation se sont désormais ajoutés des contraintes énergétiques: consommation d'énergie, isolation, matériaux de construction. Conséquence directe de ces nombreux éléments, le temps entre le constat d'un besoin de locaux et la réalisation de ceux-ci se chiffre parfois en décennies. Cette tendance s'est doublée de la prise en compte des enjeux climatiques et de l'engagement des communes en faveur d'un développement plus durable.

Et pourtant, combien de préaux de notre canton s'ornent de pavillons provisoires et autres préfabriqués qui grignotent l'espace extérieur et parfois s'empilent les uns sur les autres, archétypes du provisoire qui dure. Mal isolés, peu esthétiques, ils enchantent rarement les actrices et acteurs de l'école.

L'influence de la configuration de l'espace scolaire dans les apprentissages des élèves est objet d'études de longue date dans la communauté scientifique.

Le lien entre un environnement agréable et la qualité des progrès réalisés par les élèves est largement démontré¹, mais quant à savoir si c'est cet élément qui est prioritaire dans le cahier des charges transmis aux architectes de nouvelles constructions scolaires, il s'agit là d'un autre débat.

La prise en compte des impératifs climatiques dans les nouvelles constructions est un premier pas qui nous éloigne des parallélépipèdes de béton gris qui ont caractérisé les bâtiments construits dans la seconde moitié du siècle dernier. Le bois fait son apparition, les cours d'école sont moins minérales et de nombreux projets de potagers scolaires verdissent le quotidien de certaines classes de notre canton.

Malgré ces constats, le cœur des nouvelles écoles bat encore et toujours autour d'un espace « classe », souvent rectangulaire et peu flexible. De plus en plus de collègues s'engagent dans des démarches pédagogiques qui demandent de décloisonner, de favoriser les échanges entre groupes d'élèves, de bénéficier d'espaces collaboratifs flexibles qui sortent du cadre traditionnel. L'école en forêt est toujours

plus prisée et le besoin d'espace et de grand air pour renouer un certain lien avec la nature s'est fait sentir d'autant plus fortement que les lieux clos ont été vus comme moins « sûrs » durant la crise sanitaire que nous traversons.

Alors, faut-il casser la boîte, repousser les murs et enseigner en plein air, comme certains élèves danois en ont fait l'expérience à l'issue du confinement printanier de 2020²? Continuerons-nous à ouvrir les fenêtres régulièrement lorsque les impératifs sanitaires auront disparu? Si comme souvent un équilibre est à trouver pour que chacun y trouve son compte, une chose demeure certaine: les constructions d'aujourd'hui manquent encore cruellement d'ambition sur la question.

Cette pandémie a rappelé à nombre d'entre nous sur le terrain à quel point l'école est d'abord un lieu dans lequel on se retrouve ensemble pour apprendre, échanger, socialiser. Peut-être est-ce là l'opportunité de repenser l'espace scolaire comme un outil pédagogique et non comme une contrainte dont il faut s'affranchir. Et pourquoi pas comme un remède à la surdose de numérique à laquelle nous avons été confrontés ces derniers mois!

David Jeanquartier, Comité cantonal SPV

¹ BARRETT P., ZHANG Y., MOFFAT J., KOBACZY Kh. (2013/01), « A holistic, multi-level analysis identifying the impact of classroom design on pupils' learning », Building Environment, Vol. 59. Musset M. (2012/05), « De l'architecture scolaire aux espaces d'apprentissage: au bonheur d'apprendre? » in « Dossier d'actualité Veille et Analyses », n° 75, mai. Lyon: ENS de Lyon.

² BORGIDA J. (08.12.2020), « L'école dans les bois: une solution en temps de pandémie? », in « Le Petit Journal » SIEBER, P.A. (24.04.2020), « Coronavirus: une enseignante du Danemark raconte le retour à l'école », in « Le Nouvelliste ».



JEUDI 3 JUIN 2021

AD SPV en ligne

MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

AG AVEAC

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

1^{ères} Assises du sport vaudois**LA SPV**

La Société pédagogique vaudoise en 2021, c'est neuf associations professionnelles :

AVEP1 association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1

AVEP2 association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire

AVES association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I

ESV enseignant-e-s spécialisé-e-s Vaud

AVEPS association vaudoise d'éducation physique scolaire

AVEAC association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

AVESAC association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil

AAVI Association des assistant-e-s vaudois-es à l'intégration

Rythmique-Vaud

Plus d'informations sur :

spv-ud.ch/apropos/organes/associations

PAS FACILE DE CHANGER D'ÉTABLISSEMENT !

Alors que les postes vacants pour la rentrée commencent à fleurir sur la plateforme dédiée, force est de constater qu'un changement d'établissement scolaire reste, dans le canton de Vaud, une démarche aventureuse. Sur le plan contractuel, la situation est pourtant relativement simple: quand un-e enseignant-e ou un-e assistant-e à l'intégration change d'établissement, son contrat cantonal « le suit » dans son nouveau lieu de travail. Sauf situation exceptionnelle décrétée par la DGEO-SESAF, c'est à la personne concernée de chercher et de trouver un nouveau poste. Par ailleurs, le délai du 30 avril qui permet d'être transféré sans l'accord de sa direction actuelle est rarement tenable. Si vous souhaitez changer d'établissement, la SPV vous invite à être attentif-tive aux éléments suivants.

Il est conseillé d'abord de demander un certificat de travail intermédiaire. C'est votre droit. Cette démarche implique une certaine transparence auprès de votre direction actuelle. Sous réserve de situations particulières, l'expérience montre qu'il est préférable d'informer suffisamment tôt votre supérieur-e hiérarchique sur votre envie de changement. Il convient de préciser que tant que le transfert n'est pas validé, votre poste actuel vous est garanti sur la base de votre contrat à durée indéterminée. En matière de certificat de travail, il est important de relever que sa forme est prescrite par le Code des obligations (CO), qu'il doit contenir notamment une appréciation sur la qualité de votre travail et qu'il existe un droit à proposer des modifications si la première mouture ne devait pas convenir.¹

Le courrier de motivation, quant à lui, doit être soigné dans sa forme. S'il ne s'agit pas obligatoirement d'un exercice de modestie, le courrier de motivation doit mettre en perspective vos compétences, vos expériences propres et votre besoin de changement de contexte

professionnel. Si vous souhaitez « sortir du lot », il est souvent utile que ce dernier parle des projets menés et des particularités de votre candidature, ceci en complémentarité des points présentés dans le curriculum vitae.

Sauf situation exceptionnelle décrétée par la DGEO-SESAF, c'est à la personne concernée de chercher et de trouver un nouveau poste. Par ailleurs, le délai du 30 avril qui permet d'être transféré sans l'accord de sa direction actuelle est rarement tenable.

Enfin, ce curriculum vitae, qui doit en principe tenir sur une page, doit être construit en fonction du poste recherché et de votre expérience. Là aussi, il apparaît utile de réfléchir aux points qui permettront de vous distinguer des autres candidatures, par exemple en mentionnant des engagements associatifs ou culturels, des expériences particulières ou la mise en avant de compétences peu communes utiles à l'enseignement. Si vous souhaitez adjoindre une photo à votre CV, il convient que cette dernière soit sobre, avec un fond neutre, et de bonne qualité.

Au final, la SPV invite les personnes qui souhaitent changer d'établissement de postuler également aux offres annoncées comme contrat à durée déterminée en précisant votre recherche d'un CDI dans le courrier de motivation. La SPV reste bien évidemment à la disposition de ses membres pour toute question complémentaire sur cette thématique.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV

¹ La question du certificat de travail est traitée dans la « Minute syndicale » du Majuscules 110 de janvier 2018. Ce dernier est disponible dans les « publications » sur le site spv-ud.ch.